



ACTUALITÉS

Dans la magie de Noël

Même si Saint-André sera privé de son traditionnel marché de Noël et autres festivités en raison du contexte sanitaire, la municipalité a souhaité donner une atmosphère joyeuse au village.

Dès le 1^{er} décembre, des rideaux lumineux ont été installés aux fenêtres et au balcon de l'Hôtel de Ville. Une trentaine de sapins installés par les agents des services techniques de la mairie ont été répartis sur la place, en centre ville et devant les magasins.

Malgré le contexte actuel, l'esprit de Noël est toujours là, pensons à nos commerçants pour nos emplettes.



Outils de démocratie participative

À travers la création de comités de quartier, la Municipalité souhaite permettre aux Saint-Andréen(ne)s de contribuer activement à la vie de leur territoire.

La représentativité, l'égalité entre les femmes et les hommes et la valorisation de l'engagement citoyen sont les valeurs fondatrices de cette démarche qui se veut apolitique et transparente. Une charte en exposera d'ailleurs les principes.

Qu'est-ce qu'un Comité de quartier ?

Il s'agit d'un groupe de travail composé d'habitants et d'acteurs locaux bénévoles qui échangent, s'investissent et élaborent des projets collectifs pour leur territoire.

Pourquoi créer un Comité de quartier ?

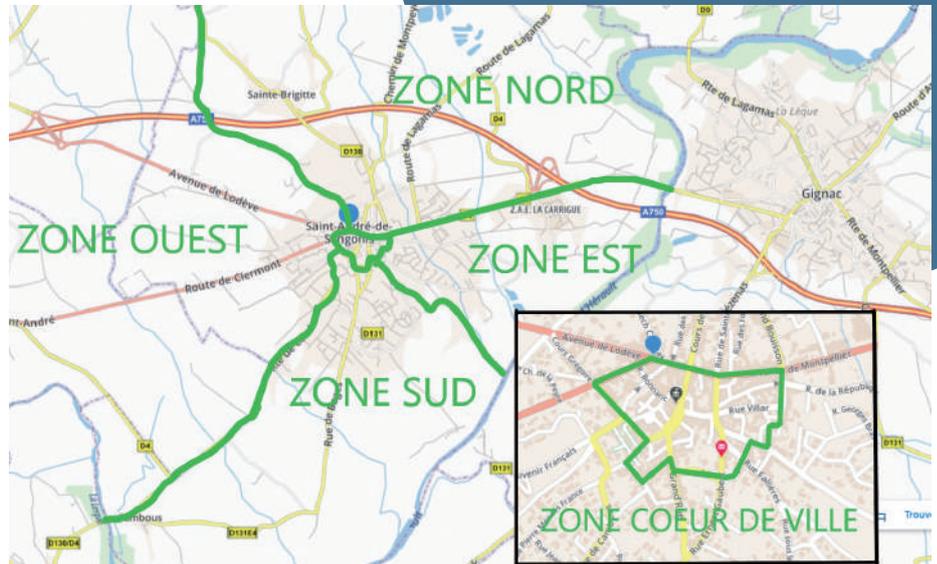
- développer le vivre ensemble,
- renforcer le pouvoir d'agir des habitants et leur capacité à intervenir dans le débat public.

Dans quels domaines ?

Tous les sujets d'intérêt général peuvent être abordés : cadre de vie, propreté, prévention, sécurité, solidarité, citoyenneté, animation locale, culture, sports et loisirs, etc...

Selon quel périmètre ?

Cinq territoires correspondant à autant



Didier Carayon,
Adjoint, chargé
des associations, du
patrimoine et de la
qualité de vie



de comités de quartier sont délimités de manière homogène : le cœur du village, l'est, l'ouest, le nord et le sud.

Quelle organisation ?

Les comités de quartier se réunissent régulièrement : tous les habitants y sont les bienvenus. Chaque comité peut travailler en commissions thématiques ou en groupes de travail. Les membres sont informés, consultés, sur les projets relatifs à leur quartier, ou

ayant une incidence sur leur devenir et peuvent formuler des propositions. Des représentants des différents comités (un titulaire, un suppléant) seront proposés sur candidature afin de permettre des échanges et une communication efficace entre les Comités et la Municipalité. Chaque référent pourra être accompagné pour organiser les rencontres dans son secteur et faire vivre les comités de quartier.



ENVIE DE DEVENIR RÉFÉRENT DE QUARTIER ?

Il suffit de soumettre votre candidature avant le 31 janvier 2021 par mail (accueil@sangonis.fr) ou en remplissant un bulletin à l'accueil de la mairie, en indiquant vos nom, prénom, adresse mail, numéro de téléphone et quartier d'habitation.

ZOOM

Lidl, Père Noël avant l'heure

Après quelques mois de travaux menés tambour battant, le nouveau Lidl, déplacé et agrandi, a ouvert ses portes le 25 novembre. A cette occasion et pendant quelques jours, le magasin proposait une opération « Don d'école », à hauteur de 50 centimes par tranche de 15 € d'achats. Et c'est un chèque de 3210 € qui a été remis à la coopérative scolaire des écoles maternelle et élémentaire pour financer ses projets éducatifs.



Un parcours sportif créé par le Conseil des jeunes citoyens

Epaulés par le service municipal jeunesse, sports et éducation, ces graines d'élus ont travaillé pendant deux ans sur un projet très attendu.



Les élus de la commission « grands projets » avaient soumis plusieurs propositions d'équipements sportifs aux Saint-Andréens âgés de 8 à 14 ans. Lesquels ont plébiscité l'aménagement d'un parcours de santé. Cet espace public et accessible à tous répond à un réel besoin identifié sur la commune, en lien avec une demande croissante pour les pratiques dites libres, accentuée par le contexte sanitaire. Créé autour du complexe sportif, le futur parcours intégrera des

valeurs chères aux jeunes élus : accessibilité (structures adaptées au handicap), approche environnementale (système de recharge de téléphone par l'effort fourni) et e-service via une application gratuite (conseils, performances). Le CJC a convaincu le conseil municipal de porter ce projet et de solliciter des fonds publics pour le financer. Vous pourrez donc bientôt profiter de cet équipement offrant une station connectée et un programme



“

Jérôme Froget,
Directeur du Service
Municipal Jeunesse,
Sports et Éducation :



« Ce projet, issu d'un travail mené par les Jeunes conseillers élus avec le soutien d'Hervé Boulate, animateur Jeunesse, montre que la valeur n'attend pas le nombre des années ! Nous sommes très fiers qu'il puisse voir le jour et récompenser leur investissement au service des Saint-Andréens. »

d'entraînement sur mesure grâce à l'application Freetness.

Lettre de collégiens

Aujourd'hui, nous célébrons le 102^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Cette année du 50^e anniversaire de la mort du Général de Gaulle, un professeur d'histoire-géographie EMC a été assassiné car il défendait les mêmes valeurs de la République.

En raison de la crise sanitaire, nous vivons une cruelle année scolaire, compliquée et dangereuse, dans laquelle nous devons nous adapter : port du masque, distanciation physique sans de circulation dans les couloirs...

Un professeur d'histoire-géographie EMC a été assassiné parce qu'il

voulait nous transmettre le savoir, ses connaissances et la devise de la République. Nous sommes choqués par cet acte inhumain envers ce professeur. Il voulait simplement nous transmettre les valeurs de la République. Contrairement à il y a 102 ans, l'Allemagne n'est plus notre ennemie mais notre alliée au sein de l'Union européenne. Les hôpitaux français étaient saturés par les patients de la Covid-19. Ce sont les hôpitaux allemands qui accueillent des patients français : c'est la solidarité des relations franco-allemandes et de l'UE. Grâce à celles-ci nous sommes à l'abri

d'une autre terrible guerre comme les deux guerres mondiales du 20^e siècle car elle est un bouclier pour préserver la paix. Nous espérons que nous surmonterons cette crise sanitaire, cette crise économique et cette angoisse des attentats. La France et l'UE seront encore vainqueurs comme en 1918 avec le reste du monde. Nous sortirons unis de ces épreuves marquantes à l'échelle mondiale.

La classe de 4^e C du collège Max Rouquette ; Madame Kenniche, principale ; Monsieur Robaut, principal adjoint ; Madame Daudet, professeur d'histoire-géographie EMC.



NOËL À L'ALSH

Les centres maternel et élémentaire seront ouverts du 21 au 24 décembre inclus, sous réserve de l'autorisation préfectorale.

NOMINATION

Bienvenue à Marylin Silvestre

Début novembre, cette nouvelle Directrice Générale des Services est arrivée à la mairie.

Formations, stages, postes multiples : Marylin Silvestre, s'est donné les moyens d'arriver à la fonction de « DGS ». Elle a notamment passé treize années au Conseil Régional d'Occitanie où elle a travaillé auprès de Georges Frêche, comme chargée de projets, avant d'intégrer la direction employe-



formation, et le secrétariat général.

« À l'issue d'un stage d'observation dans une commune de 6 000 habitants, j'ai compris que cette dimension était la bonne pour moi, ce qui m'a entre autres incité à postuler à Saint-André, une ville par ailleurs en plein développement avec des finances saines et des perspectives constructives » déclare cette sportive de 47 ans.

“

Yannick Vernieres,
adjoint chargé
des finances et de
l'administration générale :



« Grâce à ses compétences juridiques, administratives et techniques, le DGS est la pierre angulaire du fonctionnement d'une collectivité. Le cursus de Marylin Silvestre, au Département et à la Région, lui a en outre permis de se constituer un carnet d'adresses très utile. »

ENVIRONNEMENT

La pollution de l'eau est l'affaire de tous

Les eaux usées contiennent des substances toxiques et des matières fécales. C'est pourquoi elles doivent être collectées et traitées avant d'être rejetées dans les milieux naturels.



Faute d'assainissement, les eaux usées vont en effet polluer les rivières, lacs, nappes souterraines et même la mer avec de graves conséquences environnementales : prolifération d'espèces envahissantes asphyxiant les organismes aquatiques, mortalité de la faune. Par contact ou ingestion,

l'eau contaminée peut aussi avoir des incidences sur la santé humaine.

On distingue deux grands types d'assainissement :

- collectif (réseau de collecte et station de traitement des eaux usées)
- ou individuel (fosse septique, micro-station).

Ce tout à l'égout peut être un réseau unitaire (toutes les eaux) ou séparatif (eaux de pluie séparées des eaux usées).

Une installation individuelle doit être entretenue, vidangée périodiquement

par une personne agréée, contrôlée par le SPANC et faire l'objet, si nécessaire, de travaux.

Quand le réseau public existe à proximité de votre maison, vous avez l'obligation de vous y raccorder (dans le délai de 2 ans à compter de la mise en œuvre du service).

Vous ne pouvez pas non plus rejeter n'importe quoi à l'égout. Les produits comme les hydrocarbures, les acides, les huiles de vidange, les substances toxiques ou inflammables, les médicaments sont à proscrire absolument !



LE 11 NOVEMBRE DANS L'INTIMITÉ

La pandémie a obligé les communes à revoir leurs pratiques commémoratives habituelles.

Saint-André n'a pas failli aux instructions préfectorales, en organisant une cérémonie en comité restreint afin de rendre hommage aux 82 Saint-Andréens disparus lors de la Première Guerre mondiale. Le maire, quelques élus et le président des Anciens Combattants ont déposé des gerbes au monument au mort et au carré militaire.



Directeur de publication : Jean-Pierre Gabaudan - Direction comité de rédaction : Chantal Dumas

Photos et diffusion : Mairie St-André-de-Sangonis

Conception, réalisation, impression : Dixicom, 04 67 02 68 68

Service communication mairie : 04 67 57 00 64 - Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2020.

